

## Délais et règles de convocation aux assemblées

Convocation	Délai	Formalités
SNC et SCS	Aucun délai Statuts	Aucune forme, mais les documents annuels sont adressés au moins 15 jours avant l'assemblée aux associés non gérants
SARL	15 jours avant AG	LRAR avec comptes annuels, rapport de gestion, du CAC et texte des résolutions proposées
SA et SCA	15 jours avant l'assemblée 6 jours sur 2 ième convocation	Avis dans un JAL ou lettre ordinaire ou moyen électronique
SAS	Délai fixé dans Les statuts	Fixée dans les statuts ou à l'initiative du Président
SCI	15 jours avant AG	LRAR